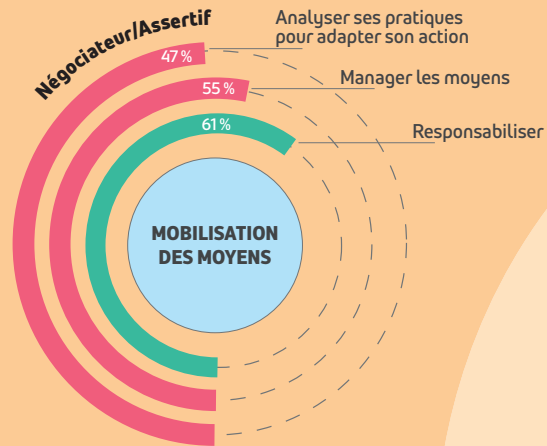


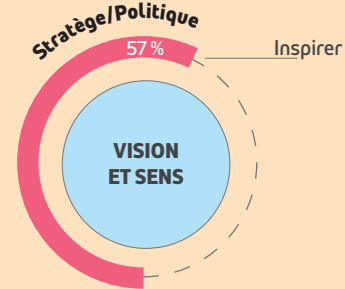
Mission :
Optimiser ses ressources budgétaires, avec le souci de l'efficience et dans le respect du code des marchés publics et des règles de gestion

- Définir et piloter l'allocation des ressources financières d'intervention et de fonctionnement nécessaire à la mise en œuvre de sa stratégie
- Identifier et contractualiser des prestations spécifiques
- Mettre en œuvre les démarches de maîtrise des risques (volet lutte contre la fraude) pour sa structure
- Suivre et évaluer la qualité des prestations et des formations

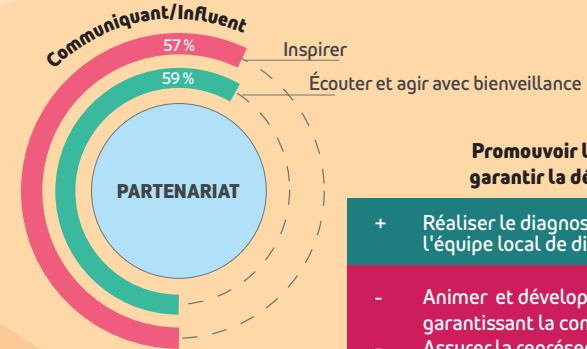
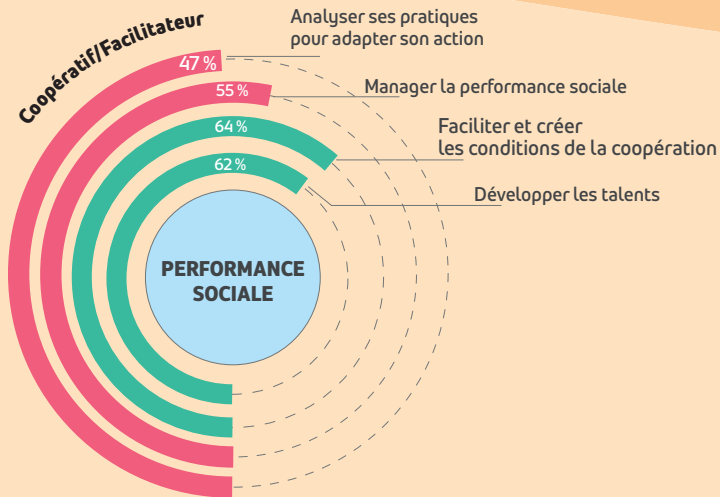


Mission :
Porter et mettre en œuvre la stratégie à l'interne et à l'externe

- + Élaborer la stratégie locale ou territoriale sur la base des objectifs fixés
- Communiquer sur la stratégie pour donner du sens aux actions et s'assurer de la bonne appropriation des agents

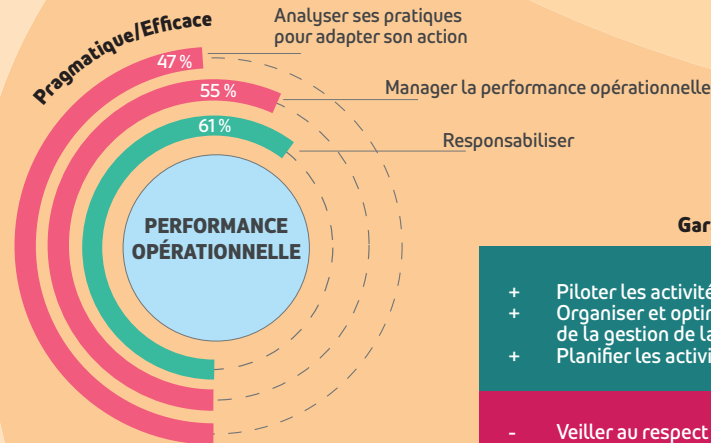


CADRE MANAGÉRIAL D'ACTIONS



Mission :
Promouvoir la stratégie et la vision de Pôle emploi et garantir la délivrance d'une offre de service articulée

- + Réaliser le diagnostic territorial en lien avec l'équipe local de direction et les autres acteurs
- Animer et développer un réseau partenarial en garantissant la complémentarité des services
- Assurer la représentation et la promotion de Pôle emploi (stratégie d'influence)
- Suivre et évaluer les services rendus dans le cadre des conventions partenariales



Mission :
Garantir la délivrance d'une offre de service adaptée au contexte local

- + Piloter les activités par les résultats
- + Organiser et optimiser la relation de service dont les décisions relevant de la gestion de la liste
- + Planifier les activités avec les outils de management
- Veiller au respect des engagements de service et de l'amélioration en continu en proposant des actions correctives
- Mettre en œuvre les démarches de maîtrise des risques (volet contrôle interne)
- Organiser sa stratégie de déploiement des projets sur son territoire/périmètre
- Définir les modalités de délivrance de l'offre de service dont la priorisation de la gestion des attentes (P2A)

Mission :
Gérer les ressources humaines dans le cadre de la fonction RH partagée, développe les compétences et favoriser un bon climat social

- + Conduire les entretiens managériaux de ses agents
- + Soumettre à sa hiérarchie les décisions individuelles et collectives relatives à l'ensemble des agents
- + Mettre en œuvre les démarches de maîtrise des risques (sécurité)
- + Favoriser la prise d'initiative et l'innovation
- Piloter par les résultats la performance sociale de sa structure
- Animer et contribuer à la stratégie de recrutement
- Développer les compétences des managers et des agents
- Superviser la gestion des temps et ces absences de ses agents
- Être partie prenante du dialogue social local
- Mettre en œuvre les actions contribuant à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail